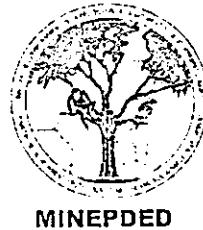


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA  
NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  
INTERNAL TENDERS' BOARD

### DEMANDE DE COTATION

N° 00020 /DC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM,

### DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS



## Table des Matières

Pièce 0 – Avis de Consultation .....	4
Pièce 1– Le Règlement de la Consultation .....	7
A. Introduction.....	10
1. Dispositions générales .....	10
B. Le Dossier de Demande de Cotations .....	10
2. Contenu du Dossier.....	10
C. Préparation des cotations.....	10
3. Langue de l'offre .....	10
4. Documents constitutifs de l'offre .....	10
5. Cotation .....	11
6. Monnaies de l'offre .....	11
7. Délai de validité des cotations.....	11
D. Dépôt des offres .....	11
8. Cachetage et marquage des offres .....	11
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	12
E. Ouverture des plis et évaluation des offres .....	12
10. Ouverture des plis.....	12
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	12
F. Attribution de la Lettre Commande .....	12
12. Attribution de la Lettre Commande .....	12
13. Communiqué de l'attribution de la Lettre Commande .....	12
14. Signature de la lettre de marché.....	13
15. Corruption et manœuvres frauduleuses .....	13
Pièce 2– Le modèle de lettre de Soumission .....	18
Pièce 3 – Le modèle de bordereau des prix unitaires .....	20
Pièce 4 – Le modèle bordereau descriptif et quantitatif .....	20
Pièce 5 – Le projet de Lettre Commande .....	21
Pièce 6– Le tableau de comparaison des offres .....	22
Pièce 7 – Le Modèle de pièces.....	23
Pièce 8 – Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions de soumission dans le cadre des marchés publics .....	45



**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix – Travail – Patrie**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace – Work – Fatherland**

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

*COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES*  
*INTERNAL TENDERS' BOARD*

### **DEMANDE DE COTATION**

N° 00020 /DC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS »(PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM,

**Pièce 0 : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS**





**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_\_ /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)  
FINANCEMENT : GEF/FEM

**I. Objet de la consultation**

Dans le cadre du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, un avis de consultation pour l'acquisition deux (02) moteurs hors-bord.

**II. Consistance des prestations**

Il s'agira de fournir deux (02) moteurs hors-bord pour la pirogue du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE), conformément aux spécifications techniques détaillées contenues dans le TITRE II : « Spécifications Techniques (ST) » des « Dispositions Diverses » du dossier de Demande de Cotation.

**III. Participation**

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine faisant l'objet de la consultation et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

**IV. Financement**

Les prestations, objets du présent Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, sont financées par le Budget du GEF/FEM.

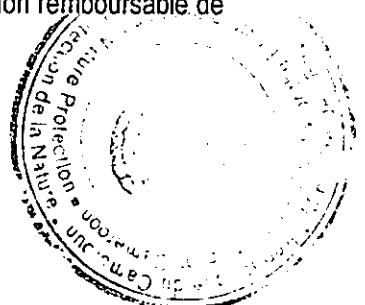
**V. Montant prévisionnel**

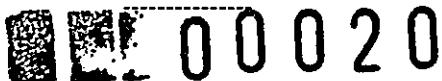
Les coûts prévisionnels de la prestation sont de dix millions (10 000 000) de francs CFA.

**VI. Consultation et retrait du Dossier de Demande de Cotation**

Le dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Service des Marchés, sis au 7<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2, porte 704 ou 708, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

**VII. Caution de soumission**





AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° \_\_\_\_\_ /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_

POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU PROJET  
« PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT PLANS FOR  
BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

**I. Objet de la consultation**

Dans le cadre du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE) », le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, un avis de consultation pour l'acquisition deux (02) moteurs hors-bord.

**II. Consistance des prestations**

Il s'agira de fournir deux (02) moteurs hors-bord pour la pirogue du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE) », conformément aux spécifications techniques détaillées contenues dans le TITRE II : « Spécifications Techniques (ST) » des « Dispositions Diverses » du dossier de Demande de Cotation.

**III. Participation**

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine faisant l'objet de la consultation et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

**IV. Financement**

Les prestations, objets du présent Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, sont financées par le Budget du GEF/FEM.

**V. Montant prévisionnel**

Les coûts prévisionnels de la prestation sont de dix millions (10 000 000) de francs CFA.

**VI. Consultation et retrait du Dossier de Demande de Cotation**

Le dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Service des Marchés, sis au 7<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2, porte 704 ou 708, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

## VII. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.

Toutes ces cautions devront être établies par des établissements financiers, agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°7 du Dossier de Consultation. La caution doit être valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de remise des offres.

## VIII. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le

07 OCT 2024 à 14 heures précises et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
MINEPDED/CIPM/2024  
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU PROJET  
« PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT PLANS FOR BAKASSI  
POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## IX. Ouverture des offres

L'ouverture des dossiers de Demande de Cotation, aura lieu le 07 OCT 2024 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés qui siège à l'occasion dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales du MINEPDED, 2<sup>ème</sup> étage, sis au lieu-dit Montée Ane Rouge, face A-Z Computer.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## X. Vérification de la conformité et comparaison des offres

La Commission Interne de passation des marchés procèdera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des pièces administratives ;
- L'examen de la conformité des offres du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Encuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission ;
- Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de prospectus ou des images des EPI.

## XI. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le marché sera attribué à l'entreprise qui remplira les conditions mentionnées au point X du présent avis et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante.

## XII. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente demande de cotation est de quarante-cinq (45) jours dès notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des travaux.

## XIII. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7<sup>eme</sup> étage, portes 704 ou 708.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA  
NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
(AUTORITE CONTRACTANTE)



HELE Pierre

### AMPLIATIONS :

- MINMAP (Pour information) ;
- ARMP (Pour publication et archivage) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CIPRI (Pour information) ;
- Service des Marchés (Pour archivage).

## **VERSION ANGLAISE DE L'AVIS**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

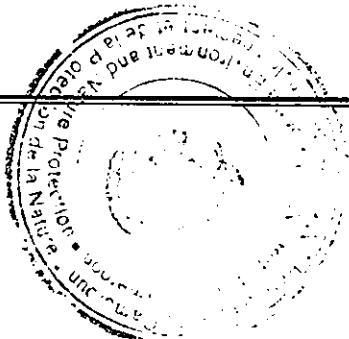
MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## DEMANDE DE COTATION

N° 00020 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/03/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM,

## NOTICE OF CONSULTATION





NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTATION REQUEST



No. 00020 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 OF 06 SEPT 2024.

ON THE PURCHASE OF TWO (2) OUTBOARD ENGINES FOR THE CANOE OF THE  
PROJECT "PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT PLANS  
FOR SAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS" (PINESMAP-BPCE)

FUNDING: GEF/FEM

**I. Subject of the request for quotation**

As part of the 'Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE)' project, the Minister of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development (MINEPDED) is calling for tenders for the purchase of two (2) outboard engines.

**II. Nature of services**

The services include the supply of two (2) outboard engines for the canoe of the project 'Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems (PINESMAP-BPCE)', in accordance with the detailed technical specifications contained in TITLE II: 'Technical Specifications (ST)' of the 'Miscellaneous Provisions' of the Request for Quotation file.

**III. Participation**

Participation in this consultation is open to companies specialized in the field covered by the request for quotation and meeting the conditions for access to public procurement.

**IV. Funding**

The services covered by this Notice of Consultation for a Request for Quotation are funded by the GEF/FEM budget.

**V. Estimated cost**

The estimated cost of the service shall be ten million (10,000,000) CFA francs.

**VI. Consultation and collection of the request for quotation file**

The request for quotation file can be collected during working hours at the Department of General Affairs of the Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development, Contract Service, located at the Ministerial Building No.2, 7th Floor, Room 704 or 708, upon presentation of payment of a non-refundable sum of twenty thousand (20,000) CFA francs.

## VII. Bid bond

Each tenderer must enclose a bid bond of two hundred thousand (200 000) CFA francs with his/her administrative documents.

All these bonds must be issued by financial institutions approved by the Ministry of Finance, a list of which features in Exhibit 7 of the Consultation File. Bonds must be valid for one hundred and twenty (120) days beyond the deadline set for the submission of tenders.

## VIII. Submission of tenders

Each file, drafted in English or in French in seven (7) including one (1) original and six (6) copies marked as such, should be submitted to the Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development located in the Ministerial Building No. 2, 7th Floor, Room 704 or 708, not later than 07 OCT 2024, at 2.00 p.m. prompt and shall bear the following inscription:

**00020** NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTATION REQUEST  
No. **00020** /AC/MINEPDED/CIPM/2024 OF 06 SEPT 2024  
FOR THE PURCHASE OF TWO (2) OUTBOARD ENGINES FOR THE CANOE OF THE PROJECT  
'PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT PLANS FOR BAKASSI  
POST CONFLICT ECOSYSTEMS' (PINESMAP-BPCE)  
"To be opened only during the tender evaluation session"

## IX. Opening of bids

The Request for Quotation files will be opened on 07 OCT 2024 at 3.00 p.m. prompt by the Internal Committee Tender's Board sitting on this occasion in the conference hall of MINEPDED's Environmental Inspections Brigade 2nd floor, located at Montée Ane Rouge, opposite A-Z Computer.

Only bidders may attend this opening session or be duly represented therein by an authorized person of their choice.

## X. Compliance review and comparison of offers

The Internal Tenders' Board shall review compliance and compare offers in the following order:

- compliance review of administrative documents;
- compliance review of offers based on deadlines and technical specifications;
- verification of arithmetic operations using unit prices in words where necessary to make the necessary corrections;
- preparation of a summary table of offers.

Then, they will use the following eliminatory criteria:

- a) Absence of the bid bond;
- b) Absence or non-compliance with an administrative document after the 48-hour deadline granted by the Board;
- c) False statement or presence of falsified documents in the Bidder's offers;
- d) Absence of the signed statement attesting that the Tenderer has not abandoned any contract over the past three years;
- e) Absence of leaflets or images of PPE.

## XI. Contract award

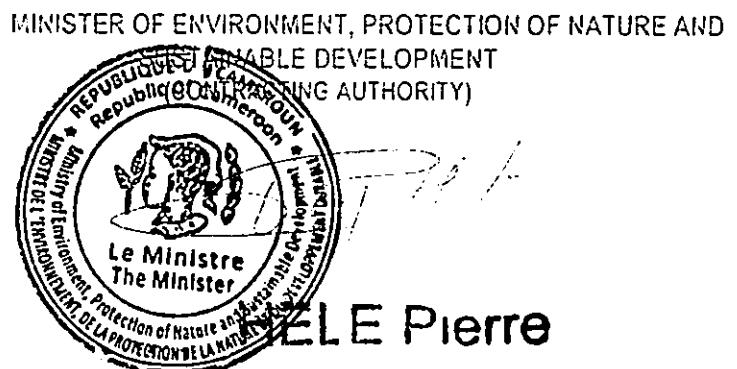
On the proposal of the Internal Tenders' Board, the contract shall be awarded to the company which meets the conditions mentioned in article 10 of this notice and whose financial proposal has been evaluated as the lowest.

## XII. Duration

The time limit for the execution of the services covered by this request for quotation shall be forty-five (45) days upon notification of the service order to begin the execution of the work.

## XIII. Complementary information

Complementary information is available, during working hours, at the Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development, located at the Ministerial Building No.2, 7th Floor, Room 704 or 708.

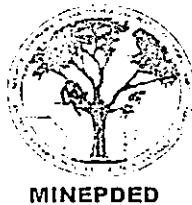


### COPIES TO:

- MINMAP (for information);
- ARMP (for publication and archiving);
- SOPECAM (for publication);
- Special Tenders' Board Chairperson (for information);
- Public Contract Service (for archiving)

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix – Travail – Patrie**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace – Work – Fatherland**

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## **DEMANDE DE COTATIONS**

N° 00020 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/03/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM,

## **DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS**

### **Pièce I : RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION**

## A. Introduction

### 1. Dispositions générales

1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### 2. Contenu du Dossier

2.1 Le Dossier de Demande de Cotation décrit les prestations faisant l'objet de la consultation, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de la Lettre Commande. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) L'Avis de consultation ;
- (b) Le règlement de la consultation ;
- (c) Le Modèle de lettre de soumission ;
- (d) Le bordereau des prix unitaires ;
- (e) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
- (f) Le Modèle de Lettre Commande ;
- (g) Le Modèle de tableau de comparaison des offres ;
- (h) Le modèle des pièces ;
- (i) La liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions de soumission dans le cadre des marchés publics.

2.2 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, les modèles, les conditions et les spécifications contenus dans le Dossier de Demande de Cotation.

## C. Préparation des cotations

### 3. Langue de l'offre

3.1 La cotation ainsi que toutes les correspondances constituant la cotation, seront rédigées en français ou en anglais.

### 4. Documents constitutifs de l'offre

4.1 L'offre présentée par le soumissionnaire en un seul document comprendra les pièces suivantes dûment remplies :

#### Les pièces administratives contenant :

- a) La lettre de soumission datée, signée et timbrée au tarif en vigueur ;
- b) Le dossier administratif complet comprenant les originaux ou les copies certifiées conformes des pièces suivantes en cours de validité :
- c) Le registre de commerce ;
- d) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
- f) La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres vingt mille (20 000) francs CFA d'une durée de trente (30) jours au-delà.

- date limite de validité des offres ;
- g) La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.

Cette caution devra être établie par des établissements financiers, agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°7 du Dossier de Consultation. La caution doit être valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de remise des offres.

- h) L'attestation de conformité fiscale ;
- i) Un plan de situation ;
- j) Une attestation de localisation ;
- k) L'attestation de non exclusion aux marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- l) Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- m) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- n) Le projet de Lettre Commande rempli daté et signé ;

Les pièces techniques comprenant :

- o) Les annexes éventuelles (mémo sur modifications éventuelles, les prospectus et autres précision techniques nécessaires).

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| 5. Cotation                        | 5.1 Le fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu, le délai de livraison et la nature des prix : Hors taxes et toutes taxes comprises   |
|                                    | 5.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans la Demande de Cotation dans la ligne réservée à cet effet, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais de livraison. |
| 6. Monnaies de l'offre             | 6.1 Les prix seront libellés en FCFA.   |
| 7. Délai de validité des cotations | 7.1 Les offres sont valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.   |

**D. Dépôt des offres**

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| 8. Cachetage et marquage des offres | 8.1 Les soumissionnaires placeront un (01) original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée adressée au MINEPDED à l'adresse indiquée dans l'avis de consultation et portant la mention : |
|-------------------------------------|---|

**DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_ /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_  
 POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA BIROGUE  
 DU PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES  
 MANAGEMENT PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS »  
 (PINESMAP-BPCE)  
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Date et heure limite de dépôt des offres
- 9.1 Les cotations doivent être reçues à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Service des Marchés, sise au 7<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2, porte 704 ou 708 au plus tard le \_\_\_\_\_ à 13 heures.

#### E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis
- 10.1 L'ouverture des dossiers de Demande de Cotation, aura lieu le \_\_\_\_\_ à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés qui siège à l'occasion dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales du MINEPDED, 2<sup>ème</sup> étage, sis au lieu-dit Montée Ane Rouge, face A-Z Computer.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

- 10.2 La Commission établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

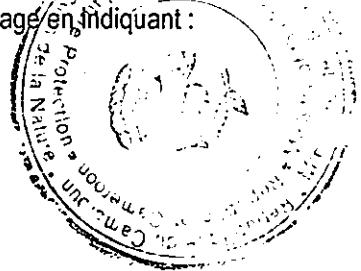
11. Evaluation et Comparaison des offres
- 11.1 La Commission Interne de Passation des Marchés procèdera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :
- L'examen de la conformité des pièces administratives ;
  - L'examen de la conformité des offres du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
  - La vérification des éléments techniques ;
  - La vérification des opérations arithmétiques en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
  - L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres ;
  - La proposition d'attribution du marché.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission ;
- Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;

#### F. Attribution de la Lettre Commande

12. Attribution de la Lettre Commande
- La Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPDED proposera l'attribution de la Lettre Commande au Fournisseur dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est évaluée la moins disante.
13. Communiqué de l'attribution de la Lettre Commande
- Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable décidera de l'attribution et publiera le résultat de la consultation dans le journal des Marchés, par voie de presse et /ou par voie d'affichage en indiquant :



	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom de l'attributaire,</li> <li>b) L'objet de la consultation,</li> <li>c) Le montant d'attribution toutes taxes comprises.</li> </ul>
<b>14. Signature de la Lettre Commande</b>	Dans les sept (07) jours suivant la date de réception de la cotation, le Maître d'Ouvrage signera et datera la Lettre Commande et la renverra au fournisseur.
<b>15. Corruption et manœuvres frauduleuses</b>	<p>Les Présidents et Membres de commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché,</li> <li>(ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire es avantages de cette dernière,</li> <li>(iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.</li> </ul>

Le Maître d'Ouvrage rejettéra une proposition d'attribution s'il détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusives ou coercitives pour l'attribution de ce marché.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
LA PROTECTION DE LA NATURE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

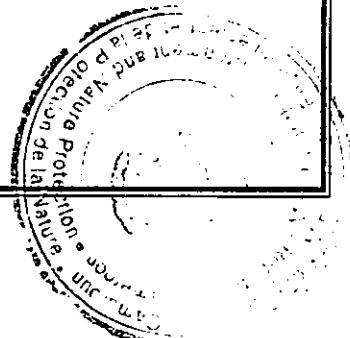
## DEMANDE DE COTATIONS

N° 00020 /AC/MINEPDED/CIPMI/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

### Pièce II : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION



## Modèle de Lettre de soumission

(Le Fournisseur)

Date: \_\_\_\_\_

Demande de Cotation N°: \_\_\_\_\_

A

Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

Monsieur le Ministre,

Après avoir examiné le Dossier de Consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés (*nom de l'entreprise*), offrons de réaliser [*description des services*], objet (*du ou des lots* à préciser) conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de [*prix total de l'offre en chiffres et en lettres*] (*suivant le ou les lots*) ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir [*description des services*] selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

En outre nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [*nombre de jours*] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotation.

Jusqu'à ce qu'une Lettre Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution de la Lettre Commande, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2024

\_\_\_\_\_ [Signature]

\_\_\_\_\_ [Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: \_\_\_\_\_



REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
LA PROTECTION DE LA NATURE ET  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

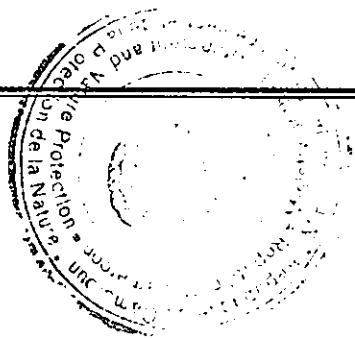
## DEMANDE DE COTATIONS

N° 000.00 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

**Pièce III: BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE**



### **BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

Acquisition deux (02) moteurs hors-bord pour la pirogue du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems » (PINESMAP-BPCE)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	UNITE	PRIX UNITAIRE EN CHIFFRE (FCFA)	PRIX UNITAIRE EN LETTRE (FCFA)
Moteur hors-bord	Type moteur : 02 temps Taux de compression : 7.0 :1 Démarrage : Manuel Système d'alimentation : Carburateur Lubrification : Pré-mélange a 2% Consommation carburant : 7.7l/h 5500tr/min Carburant : Essence ordinaire Régime pleine puissance : 4500-5500 tr/min Puissance hélices : 11.0 (15cv) Alésage x course : 56 x 50 mm Architecture : L2 Cylindre : 246 m3 Rotation hélices : Sens des aiguilles d'une montre Alternateur : 80w Contrôle : Barre franche Longueur d'arbre : 568 (22.4 in) Poids à vide : 41 kg	02		

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix – Travail – Patrie**

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace – Work – Fatherland**

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## **DEMANDE DE COTATIONS**

N° 000.20 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## **DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**

**Pièce V : PROJET DE LETTRE COMMANDE**



## LETTRE COMMANDE

N° \_\_\_\_\_ /LC/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU \_\_\_\_\_ PASSEE  
APRES DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2024  
DU \_\_\_\_\_ POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR  
LA PIROGUE DU PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES  
MANAGEMENT PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-  
BPCE)

MAITRE D'OUVRAGE : Ministre de l'Environnement, de la Protection de la  
Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE : N° contribuable : \_\_\_\_\_  
N° compte bancaire : \_\_\_\_\_

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE : \_\_\_\_\_

LIEU D'EXECUTION : YAOUNDE/ MINEPDED/IMMEUBLE MINISTERIEL N°2

MONTANTS EN FCFA : \_\_\_\_\_

MONTANT HT	
TVA (19,25%)	
IR (2.2% ou 5.5%)	
TTC	
NET A PERCEVOIR	

DELAI D'EXECUTION : QUARANTE-CINQ (45) JOURS

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINEPDED

IMPUTATION BUDGETAIRE : GEF/FEM

SOUSCRITE LE, .....  
SIGNEE LE, .....  
NOTIFIEE LE, .....  
ENREGISTREE LE, .....

ENTRE :  
LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, REPRESENTEE PAR LE MINISTRE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE, CI-APRES DENOMME :

« LE MAITRE D'OUVRAGE »

D'UNE PART,

ET :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

B P 12841 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, TEL: xxxxxxxxxxxxxxx

FAX: xxxxxxxxxxxxxxxxx

N°contribuable : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

N° RC

N°compte bancaire : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Représenté par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  
Dénommée ci-après « LE COCONTRACTANT »

D'AUTRE PART,

## Table des matières

<b>CHAPITRE I : GENERALITES.....</b>	<b>22</b>
Article 1 : Objet de la Lettre Commande.....	22
Article 2 : Procédure de passation de la Lettre Commande.....	22
Article 3 : Définitions et attributions.....	22
Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables.....	22
Article 5 : Normes .....	23
Article 6 : Pièces constitutives de la Lettre Commande .....	23
Article 7 : Textes généraux applicables.....	23
Article8: Communication .....	24
Article 9 : Ordres de service .....	24
Article 10 : Modification de la proposition technique.....	25
Article 11 : Garanties et cautions .....	25
Article 12 : Montant de la Lettre Commande .....	25
Article 13 : Lieu et mode de paiement .....	25
<b>CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES.....</b>	<b>25</b>
Article 14 : Paiement .....	25
Article 15 : Pénalités de retard .....	26
Article 16 : Régime fiscal et douanier.....	26
Article 17 : Timbres et enregistrement de la Lettre Commande.....	26
<b>CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS.....</b>	<b>27</b>
Article 18 : Brevet .....	27
Article 19 : Lieu et délai d'exécution .....	27
Article 20 : Transport et assurances .....	27
Article 21 : Service après-vente .....	27
<b>CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION .....</b>	<b>27</b>
Article 22 : Commission de réception .....	27
<b>CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES.....</b>	<b>28</b>
Article 23 : Résiliation de la Lettre Commande.....	28
Article 24: Cas de force majeure.....	28
Article 25 : Différends et litiges.....	28
Article 25 : Edition et diffusion de la Lettre Commande .....	28
Article 26 et dernier : Entrée en vigueur de la Lettre Commande .....	29
<b>TITRE II : Spécifications Techniques (ST).....</b>	<b>29</b>
<b>TITRE IV : Devis Quantitatif et Estimatif (DEQ).....</b>	<b>30</b>

# CHAPITRE I : GENERALITES

## Article 1 : Objet de la Lettre Commande

La présente Lettre Commande a pour objet l'acquisition deux (02) moteurs hors-bord pour la pirogue du projet « Participative Integrated Ecosystems Services Management Plans For Bakassi Post Conflict Ecosystems » (PINESMAP-BPCE) suivant les caractéristiques définies dans les spécifications techniques et les quantités définies dans le devis estimatif et quantitatif.

## Article 2 : Procédure de passation de la Lettre Commande

La présente Lettre Commande est passée par la procédure de Demande de Cotation N° \_\_\_\_\_/DC/MINEPDED/CIPM/2024 du \_\_\_\_\_.

## Article 3 : Définitions et attributions

### 3.1. Définitions générales

L'Autorité contractante est le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable.

L'Autorité en charge du contrôle de l'exécution physique des prestations est le Ministre délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés publics :

Le Maître d'ouvrage est le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable.

Le Chef de service du marché est le Conseiller Technique n°1 du MINEPDED.

L'Ingénieur du marché est le Chef de Service de la Maintenance, ci-après désigné l'ingénieur.

### 3.2. Nantissement

Le responsable chargé de l'ordonnancement et de la liquidation des dépenses est le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable ;

Le responsable chargé du paiement est la Caisse Autonome d'amortissement ;

Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est le Chef de Service de la Maintenance du MINEPDED.

## Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le français ou l'anglais.

4.2. Le Fournisseur s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans l'exécution du marché. Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent marché venaient à être modifiés après sa signature, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.



## **Article 5 : Normes**

Les équipements et travaux en exécution de la présente Lettre Commande doivent être conformes aux normes en vigueur.

## **Article 6 : Pièces constitutives de la Lettre Commande**

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre Commande sont par ordre de priorité :

- La lettre de soumission ou l'acte d'engagement ;
- La soumission du fournisseur et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et au Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
- Les Spécifications Techniques (ST) ;
- Les éléments propres à la détermination du montant de la Lettre Commande par ordre de priorité sont : le bordereau des prix unitaires, le détail ou le devis estimatif ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics de fournitures mis en vigueur par arrêté N° 033 du 13 février 2007.

## **Article 7 : Textes généraux applicables**

- Loi N°096/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Loi 74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérant des crédits publics et des entreprises d'Etat telle que modifiée et complétée par la loi N°76/4 du 08 juillet 1976 ;
- Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des marchés publics ;
- Décret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Décret n°2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impacts environnementales ;
- Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complément certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés publics ;
- Décret n°2018/9387/CAB/PM du 30 novembre 2018 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des comités et groupes de travail interministériel et ministériels ;
- Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Décret n°2019/02 du 4 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Décret N°2012/431 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- Arrêté n°70/MINEP du 20 avril 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à l'étude d'impact environnementale ;
- Arrêté N°038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres pour la Passation des Marchés Publics ;
- Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation,

- l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du Système des Marchés publics ;
- Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- Circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Lettre circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 23 août 2012 précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des commissions centrales de passation des marchés au MINMAP ;
- Circulaire 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des marchés publics
- Normes techniques en vigueur au Cameroun.

#### **Article8: Communication**

Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de la présente lettre commande devront être faites aux adresses suivantes :

- a. Dans le cas où le Cocontractant est le destinataire,

*M/Mme \_\_\_\_\_  
B.P: \_\_\_\_\_ Yaoundé – Cameroun*

- b. Dans le cas où le Maître d'ouvrage en est le destinataire,

*Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable  
Immeuble ministériel n°2, 6ème étage, Tél : 222 23 34 23/222 23 60 51  
BP 320 Yaoundé- Cameroun*

Passé le délai de quinze (15) jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au Maître d'ouvrage et au Chef de service du marché son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la mairie du chef-lieu de la commune dont relèvent les travaux.

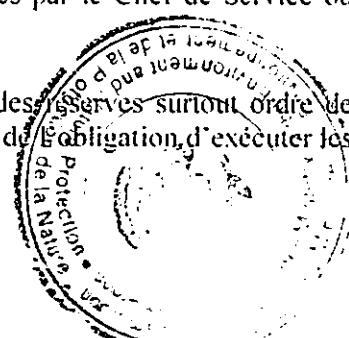
#### **Article 9 : Ordres de service**

9.1. L'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre Commande est signé par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable et notifié par le Chef de Service du Marché.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais sont signés par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable et notifiés par le Chef de Service ou l'Ingénieur du Marché.

9.3. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable et notifiés par le Chef de Service ou l'Ingénieur du Marché.

9.4. Le prestataire dispose d'un délai de sept(7) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise de l'obligation d'exécuter les ordres de service reçus.



## **Article 10 : Modification de la proposition technique**

Pendant l'exécution de la Lettre Commande, le Chef de Service du Marché après avis de l'Ingénieur, peut prescrire au fournisseur des modifications à caractère technique, dans la mesure où elles sont compatibles avec la capacité technique de son entreprise, ou accepter les modifications que ce dernier propose.

## **Article 11 : Garanties et cautions**

### **11.1 Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant toutes taxes comprises de la Lettre Commande. Ce cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception provisoire des fournitures, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.

### **11.2 Cautionnement d'avance de démarrage (NON APPLICABLE)**

Le Maître d'Ouvrage pourra, si le cocontractant en fait la demande, accorder une avance dite de « démarrage » plafonnée à 40% du montant toutes taxes comprises de la Lettre Commande. Cette avance sera alors cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire de droit camerounais ou un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

## **Article 12 : Montant de la Lettre Commande**

Le montant de la Lettre Commande, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-joint, est de \_\_\_\_\_ (en lettres) de francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA: \_\_\_\_\_ (en lettres) francs CFA
  - Montant de la TVA (19.25%): \_\_\_\_\_ (en lettres) francs CFA ;
  - Montant AIR (2.2% ou 5.5%): \_\_\_\_\_ (en lettres) francs CFA
- Net à percevoir= HTVA-(TSR et/ou AIR) : \_\_\_\_\_ (en lettres) francs CFA.

## **Article 13 : Lieu et mode de paiement**

13.1. Conformément aux dispositions de la présente lettre commande, le Cocontractant s'engage par les présentes à exécuter les prestations en contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'ouvrage.

13.2. Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues, par règlements en francs CFA et par virement au compte bancaire dont les coordonnées sont les suivantes :

CODE BANQUE	CODE D'AGENCE	N° DE COMPTE	CLE RIB

Ouvert au nom \_\_\_\_\_ à la banque \_\_\_\_\_, Agence de \_\_\_\_\_.

## **CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES**

### **Article 14 : Paiement**



Le paiement ne peut intervenir qu'après que le fournisseur ait satisfait à l'ensemble de ses obligations contractuelles.

Au vu du procès-verbal de réception provisoire, du bordereau de livraison et de la facture définitive, le montant de la présente Lettre Commande sera payé par virement au compte du fournisseur.

#### **Article 15 : Pénalités de retard**

15.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit:

– Un deux millième (1/2000<sup>è</sup>) du montant TTC de la Lettre Commande de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande;

– Un millième (115.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

– un deux millième (1/2000<sup>è</sup>) du montant TTC de la lettre commande de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la lettre commande ;

– un millième (1/1000<sup>è</sup>) du montant TTC de la lettre commande de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;

Par dérogation à l'article 52 du CCAG applicable aux marchés de prestations intellectuelles, il sera appliqué des pénalités pour remise tardive des documents ainsi qu'il suit :

– assurance : dix mille (10 000) francs CFA par jour calendaire de retard ;

– cautionnement définitif: dix mille (10 000) francs CFA par jour calendaire de retard ;

– projet ou programme d'exécution pour autant que le retard soit du fait du Cocontractant : vingt mille (20 000) francs CFA par jour calendaire de retard.

15.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC de la lettre commande de base avec ses avenants éventuels.

#### **Article 16 : Régime fiscal et douanier**

Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des marchés publics. La fiscalité applicable à la présente Lettre Commande comporte notamment :

- les impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'IR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- les droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
- les droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la Lettre Commande ;
- les droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA) ; et
- la Loi de Finances 2024.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes. Le prix toutes taxes comprises (TTC) s'entend TVA incluse.

#### **Article 17 : Timbres et enregistrement de la Lettre Commande**

Treize (13) exemplaires originaux de la Lettre Commande seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS**

### **Article 18 : Brevet**

Le prestataire garantira le Maître d’Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l’exploitation non autorisée d’un brevet, d’une marque ou de droits de création industrielle résultant de l’emploi des fournitures ou de leurs composants.

### **Article 19 : Lieu et délai d'exécution**

19.1. Le lieu de livraison est le MINEPDED.

19.2. Le délai d'exécution des prestations objet de la présente Lettre Commande est de quarante-cinq (45) jours.

9.3. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre Commande.

### **Article 20 : Rôles et responsabilités du fournisseur**

Le prestataire a pour mission d'exécuter la fourniture telle que décrite dans les spécifications techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément à la présente Lettre Commande et aux règles et normes en vigueur.

### **Article 20 : Transport et assurances**

#### **20.1. Emballage pour le transport**

Le prestataire doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les documents proposés soient protégés par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le prestataire doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

#### **20.2. Assurance**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le prestataire.

### **Article 21 : Service après-vente**

Non applicable

## **CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION**

### **Article 22 : Commission de réception**

La Commission de réception sera composée des membres suivants:

1. Le Maître d’Ouvrage ou son représentant : Président ;
2. Le Chef de Service des Marchés : Membre;
3. L’Ingénieur du Marché: Rapporteur ;
4. Le Chef de Service du Marché :Membre :
5. Le Représentant du MINMAP. Observateur ;
6. Le Comptable Matière : Membre ;

## CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

### Article 23 : Résiliation de la Lettre Commande

La Lettre Commande peut être résiliée comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l’un des cas de :

- Retard de plus de trente (30) jours calendaires dans l’exécution d’un ordre de service après une mise en demeure préalable ;
- Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des travaux ;
- Défaillance du fournisseur.

### Article 24: Cas de force majeure

#### 24.1 Définition du terme « force majeure »

Aux fins de la présente clause, le terme «force majeure »désigne un événement échappant au contrôle du fournisseur et qui ne lui est pas imputable, qui est imprévisible. De tels événements peuvent inclure, sans que la liste soit limitative, les actes de l’Administration, soit au titre de la Souveraineté de l’Etat, soit au titre de la Lettre Commande, les guerres, les révolutions, les incendies, les inondations, les cyclones, les épidémies, les mesures de quarantaine et d’embargo sur le fret, les tremblements de terre et autres faits analogues.

#### 24.2 Responsabilité du fournisseur

En cas de force majeure, le fournisseur ne verra sa responsabilité dégagée que s'il a averti par écrit l’Administration dans les vingt (20) jours qui suivent l’événement. En tout état de cause, il appartient à l’Administration d’apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

#### 24.3 Notification à l’Administration en cas de force majeure

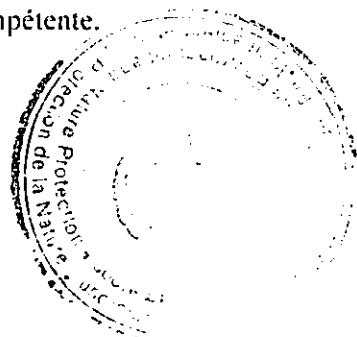
En cas de force majeure, le fournisseur notifiera rapidement par écrit à l’administration l’existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires de l’Administration, le fournisseur continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre de la Lettre Commande et s’efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d’exécuter les obligations entravées par la force majeure.

### Article 25 : Différends et litiges

Tout différend ou litige survenant entre les parties contractantes sera l’objet d’une tentative de conciliation à l’amiable.

A défaut, il sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

### Article 25 : Edition et diffusion de la Lettre Commande



Treize (13) exemplaires de la présente Lettre Commande seront édités par les services du Maître d’Ouvrage.

**Article 26 et dernier : Entrée en vigueur de la Lettre Commande**

La présente Lettre Commande ne deviendra définitive qu’après sa signature par le Maître d’Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au fournisseur.

**TITRE II : Spécifications Techniques (ST)**

CARACTERISTIQUES DU MOTEUR	VALEURS
Type moteur	02 temps
Taux de compression	7.0 :1
Démarrage	Manuel
Système d'alimentation	Carburateur
Lubrification	Pré-mélange a 2%
Consommation carburant	7.7l/h 5500tr/min
Carburant	Essence ordinaire)
Régime pleine puissance	4500-5500 tr/min
Puissance hélices	11.0 (15cv)
Alésage x course	56 x 50 mm
Architecture	L2
Cylindre	246 m3
Rotation hélices	Sens des aiguilles d'une montre
Alternateur	80w
Contrôle	Barre franche
Longueur d'arbre	568 (22.4 in)
Poids à vide	41 kg

## TITRE IV : Devis Quantitatif et Estimatif (DEQ)

### BORDEREAU QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Nº	DESIGNATION	DESCRIPTION DETAILLEE	UNITE	QTE	P.U	P.T	Délai d'exécution	
	Moteur hors-bord	Type moteur : 02 temps Taux de compression : 7.0 :1 Démarrage : Manuel Système d'alimentation : Carburateur Lubrification : Pré-mélange a 2% Consommation carburant : 7.7l/h 5500tr/min Carburant : Essence ordinaire Régime pleine puissance : 4500-5500 tr/min Puissance hélices : 11.0 (15cv) Alésage x course : 56 x 50 mm Architecture : L2 Cylindre : 246 m3 Rotation hélices : Sens des aiguilles d'une montre Alternateur : 80w Contrôle : Barre franche Longueur d'arbre : 568 (22.4 in) Poids à vide : 41 kg		02				
<b>MONTANT TOTAL HTVA</b>								
<b>TVA (19,25%)</b>								
<b>IR (2,2% ou 5%)</b>								
<b>MONTANT NAP</b>								
<b>MONTANT TTC</b>								

Arrêté le présent détail quantitatif et estimatif à la somme de : \_\_\_\_\_ (en lettres) francs CFA toutes taxes comprises.

PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE  
N° \_\_\_\_\_ /LC/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU \_\_\_\_\_ PASSEE APRES DEMANDE DE  
COTATION N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEPDED/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_

**TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE : \_\_\_\_\_**  
**BP: \_\_\_\_\_**

**OBJET DE LA LETTRE COMMANDE :**

DELAI DE LIVRAISON : QUARANTE CINQ MILLE (45) JOURS

LIEU DE LIVRAISON : MINEPPED

**MONTANTS DE LA LETTRE COMMANDE :**

MONTANT HT	
TVA (19,25%)	
IR (2,2% ou 5,5%)	
TTC	
NET A PERCEVOIR	

**Lu et accepté par le Cocontractant**

Yaoundé, le .....

Signé par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (Maître d'Ouvrage)

Yaoundé, le .....

## Enregistrement

Yaoundé, le .....

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

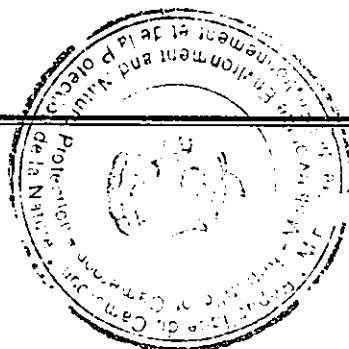
## DEMANDE DE COTATIONS

N° 00020 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

### Pièce VI: TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES



**COMMISSION INTERNEDE PASSATION DES MARCHES DU MINEPDED**

**PIECE N° 6**

**TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

No	Nom des Soumissionnaires	Adresse	Conformité de la cotation		Prestation		Prix Total		Remarques
			oui	Non	Délai	Lieu	TTC	HT	
1.									
2.									
3.									
4.									

Membres de la Commission :

Noms

Fonction

Signatures



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
LA PROTECTION DE LA NATURE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## DEMANDE DE COTATIONS

N° 00020 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/03/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS" (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

**Pièce VII : MODELES DE PIÈCES**

## Annexe n° 1 : Modèle de soumission

Je, soussigné ..... *[indiquer le nom et la qualité du signataire]*

représentant la société, l'entreprise ou le groupement<sup>(8)</sup>..... dont le siège social est à..... inscrite au registre du commerce de ..... sous le n° .....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris les additifs N° ..... *[rappeler l'objet de l'appel d'offres]*

- Me soumets et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n° ..... à..... *[en chiffres et en lettres]* francs Cfa Hors TVA, et à..... francs CFA Toutes Taxes Comprises. *[en chiffres et en lettres]*

- M'engage à livrer les documents dans un délai de ..... mois

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai ..... jours *[indiquer la durée de validité, en principe 90 jours]* à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

.....  
.....  
L'Administration se libérera des sommes dues par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ..... ouvert au nom de ..... auprès de la banque.....  
Agence de .....

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

*Fait à..... le .....*

Signature de ..... en qualité de ..... dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de<sup>(9)</sup> .....

*(8) Supprimer la mention inutile*

*(9) Annexer la lettre de pouvoirs*

## Annexe n° 2 : Modèle de caution de soumission

Adressée à Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable – Yaoundé, « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Fournisseur ..... , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du ..... pour [rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [nom et adresse de la banque], représentée par ..... [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ; ou  
Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité :

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque à ..... , le .....  
[Signature de la banque]*

### Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque :

Référence de la Caution : N° .....

Adressée à Le Ministre de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable – Yaoundé- Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que ..... *[nom et adresse du fournisseur]*, ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser la fourniture du matériel roulant.

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à 3% du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous, ..... *[nom et adresse de banque]*,

représentée par ..... *[noms des signataires]*,

ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de ..... *[en chiffres et en lettres]*.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombeant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Fournisseur, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais.

Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque à ....., le .....*  
[Signature de la banque]



#### Annexe n° 4 : Modèle de caution de retenue de garantie

Banque : .....

Référence de la Caution : N° .....

Adressée au Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable – Yaoundé- Cameroun Ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que.....[nom et adresse du fournisseur],

ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution du marché, à livrer la fourniture du matériel roulant.

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à 5 %du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur cette caution,

Nous, ..... [nom et adresse de banque], représentée par .....[noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de .....

[en chiffres et en lettres], correspondant à 5% du montant toutes taxes comprises de la Lettre Commande (10)

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

à ..... , le .....

[signature de la banque]

(10) Cas où la caution est établie une fois au démarrage des travaux et couvre la totalité de la garantie, soit 5% de la Lettre Commande.

## Annexe n° 5 : Modèle d'autorisation du fabricant

*[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans les DPAO]*

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

AO N° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ : *[Insérer les références de l'Appel d'Offres]*

Variante N°. : *[Insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]*

A: Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Attendu que :

*[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour l'Appel d'Offres N°*[Insérer les références de l'Appel d'Offres]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément du DAO pour les fournitures offertes ci-dessus pour cet Appel d'Offres.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de

*[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du ..... jour de

*[Insérer la date de signature]*

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
LA PROTECTION DE LA NATURE ET  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## DEMANDE DE COTATIONS

N° 000620 /AC/MINEPDED/CIPM/2024 DU 06/09/2024  
POUR L'ACQUISITION DEUX (02) MOTEURS HORS BORD POUR LA PIROGUE DU  
PROJET « PARTICIPATIVE INTEGRATED ECOSYSTEMS SERVICES MANAGEMENT  
PLANS FOR BAKASSI POST CONFLICT ECOSYSTEMS » (PINESMAP-BPCE)

FINANCEMENT : GEF/FEM

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Pièce VIII : LISTE DES ETABLISSEMENTS  
BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS  
AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE  
CADRE DES MARCHES PUBLICS

## **I BANQUES**

1. Afriland First Bank
2. Banque Atlantique
3. Banque gabonaise pour le financement international (BGFI BANK)
4. Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit
5. CITI Bank
6. Commercial Bank of Cameroon
7. Ecobank
8. National Financial Credit Bank
9. Société camerounaise de banque au Cameroun
10. Société générale de banque au Cameroun
11. Standard Chartered Bank Cameroon
12. Union Bank of Cameroon
13. United Bank for Africa
14. Credit Communautaire d'Afrique
15. Banque of Africa Cameroun
16. Banques Camerounaises des Petites et Moyennes Entreprises.

## **II- Compagnies d'assurances**

17. CHANAS Assurances ;
18. ACTIVA Assurances ;
19. ZENITH-Assurance ;
20. PRO ASSUR ;
21. AREA
22. Assurance et Réassurance Africaine
23. Atlantique Assurance
24. Beneficial General Insurance
25. CPA / SA
26. NSIA Assurance

27. SAAR S.A
28. SAHAM Assurances